

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

VIE ASSOCIATIVE

Les donateurs de sang de l'Isère réunis en assemblée générale à Voreppe



Les participants réunis devant l'espace festif de l'Arrosoir. Ils étaient venus des 75 amicales du département.

VOREPPE Samedi 19 novembre s'est tenu à la salle de l'Arrosoir de Voreppe l'assemblée générale de l'Union départementale des Amicales de Donneurs de Sang de l'Isère qui a réuni plus de 150 donateurs venus des 75 ami-

cales du département. C'est Evelyne Dulondel, la présidente de l'Amicale de Voreppe-Pommiers-la-Placette qui a présentée en préambule la ville de Voreppe et dit le plaisir de pouvoir accueillir cette assemblée.

C'est Florence Delpuech, conseillère municipale, qui représentait Luc Rémond, le maire de Voreppe, qui a souligné la bienvenue aux personnes présentes et dit le plaisir pour la commune d'accueillir cette manifestation.

Janine Barbier, la présidente de l'Union départementale, a ensuite présenté et donné la parole aux personnalités présentes, la députée Michèle Bonneton, Anne Gérin conseillère départementale, Alyne Motte, adjointe au Maire

de Voiron, Michèle Soulier, présidente régionale des Amicales du don du sang, le Docteur Christelle Morand, directrice de l'établissement français du sang de Grenoble. Tous les intervenants ont

souligné le rôle indispensable et vital du don du sang, ils ont insisté sur les valeurs de générosité et de solidarité des donateurs. Comme le soulignait la députée Michèle Bonneton : « Nous devons veiller à ce que cet acte ga-

duit, anonyme et volontaire qui sauve des vies et guéri des malades conserve ces valeurs. » Jean-Marie Matheiu, de l'Amicale de Voreppe, a reçu en cette occasion la médaille de donneur de sang émérite.



Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation

www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

ISERE

Nelly Parra

>> 04 76 88 73 86

Martine Santos-Cottin

>> 04 76 88 73 24

LDLlegales38@ledauphine.com

Selon l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, sur la base de la taxe de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est de 1,88 €/HT pour l'année 2016.

Catherine Vidal

Directrice Annonces Légales

Portable : 06 22 57 23 53

catherine.vidal@ledauphine.com

Lydie WARAUX

Portable : 06 22 57 23 72

lydie.warau@ledauphine.com

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes judiciaires

PIERRE-HENRI LAPORTE

HUISSIER DE JUSTICE

8 place Paul-Mistral - B.P. 421 - 38018 GRENOBLE

Tél 04 76 87 96 86 Fax 04 76 50 98 85

Vente de véhicules aux enchères publiques
Vente judiciaire le samedi 26 novembre 2016 à 10h00

Visite avant la vente de 9h00 à 10h00 chez PRAT DÉPANNAGE
14, rue du Béal 38400 SAINT-MARTIN-D'HERÈS
YAHAMA FJR 1300 - 1^{er} MEC 17.03.2003 82838 KM non garantis
Vente en l'état sans contrôle technique

776165400

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

AVIS MODIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Le Dauphiné Libéré Annonces Légales semaine 45 Jour 09/11/2016, concernant la "SCI HVSCG" 23, ter Promenade des Magnauds - (38080) Saint-Alban-de-Roche, au capital de cent cinquante mille six cents euros (150 600 euros) en cours d'immatriculation au RCS de Vienne Au lieu de lire : RCS de Bourgoin Il y a lieu de lire : RCS de Vienne

776380300



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à AUBERIVES-EN-ROYANS (38) du 7 novembre 2016, dûment enregistré au SIE de GRENOBLE (38) le 14 novembre 2016, bordereau n° 2016/1084, case 19, il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : EXPE CREDIT MURS

Forme : société civile

Siège social : 2925, route du Vercors, 38680 AUBERIVES-EN-ROYANS
Objet : la propriété, la gestion, l'entretien, la mise en valeur par tous moyens, d'immeubles et de droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange, de crédit-bail ou autrement, et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question ; leur location soit en bloc soit par fractions, la réalisation de tous travaux d'amélioration, de construction, et de toutes installations nouvelles conformément à la destination desdits immeubles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Capital social : 50 000,00 €
Apport en numéraire : 50 000,00 €

Gérance : M. Pascal DIAZ demeurant à TOURNON-SUR-RHONE (07), 6, rue du Repos
Cession de parts : agrément par l'assemblée générale extraordinaire dans tous les cas

Immatriculation au RCS de GRENOBLE
Pour avis, M^e LINTANFF

776462500

Dissolutions

SARL DIFFUSION AUTO

Au capital de 30 000 euros
Siège social : 107, avenue des Marronniers - 38300 Bourgoin-Jallieu
RCS 517 910 659
L'AGE du 18 octobre 2016 a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour.

Monsieur MARZOUK Adel, demeurant au 107, avenue des Marronniers 38300 Bourgoin-Jallieu est nommé Liquidateur.
Le siège social de la liquidation est fixé : Au siège de notre cabinet d'expertise comptable : ACM EXPERTISE - 52, rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Lyon.

Le Liquidateur

776352600

DELEPIERRE BOIS

SARL au capital de 1 000,00 Euros
La Martinière - 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
534995592 R.C.S. Grenoble

Avis de dissolution

Par DAU en date du 17/11/2016, la société SARL DELEPIERRE TP SARL au capital de 5 000 € située La Martinière, 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse et immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 478486509, associé unique de la société a décidé la dissolution sans liquidation de cette dernière, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au tribunal de commerce de GRENOBLE.
Mention sera faite au RCS de Grenoble

Pour avis

776761800

Transferts de siège social

GRESALP
Grenoble solutions d'approvisionnement et de logistique professionnelle
SASU AU CAPITAL DE 5000 euros
Siège social : 3 rue Jacques Brel 38320 POISAT
N° RCS : 818298689
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/11/2016, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/12/2016 de l'ancien siège social 3 rue Jacques Brel 38320 Poizat au nouveau siège social bâtiment Magbel Z1 52 rue du Moirond 38420 DOMENE.
En conséquence l'article des statuts a été modifié.
Les formalités seront effectuées au RCS de Grenoble.

776653000

Augmentations de capital

TALIMMO

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue du Doupra - 38080 L'Isle-d'Abeau
809 077 837 RCS Vienne
L'AGE du 09/11/2016 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 47 534 euros par l'émission de nouvelles parts suivie d'une réduction de capital de 35 890 euros pour le porter à 12 644 euros, et a modifié les statuts.

770100400

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées

AOUSTE-SUR-SYE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Denis BENOIT - Maire
2, rue Amédée Terrail - BP 5 - 26400 AOUSTE-SUR-SYE
Tél : 04 75 25 04 20 - Fax : 04 75 25 25 85
mél : mairie@aouste-sur-sye.fr
L'avis implique un marché public
Objet : Marché de travaux pour l'aménagement et l'extension de l'espace Gaston Buis
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FR713
Lieu d'exécution :
Avenue Amédée Terrail
26400 AOUSTE SUR SYE
Description : Travaux d'aménagement et d'extension d'un bâtiment communal comportant R+1
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un lot.
Valeur estimée hors TVA : 950 000,00 euros
Lot N° 1 - VRD ET RESEAU DIVERS
Lot N° 2 - DEMOLITION GROS ŒUVRE
Lot N° 3 - CHARPENTE BARDAGE
Lot N° 4 - ETANCHÉITE
Lot N° 5 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS
Lot N° 6 - MENUISERIES INTERIEURES
Lot N° 7 - CLOISONS DOUBLAGES
Lot N° 8 - PLAFONDS
Lot N° 9 - SOLS COULÉS
Lot N° 10 - SOLS COLLES
Lot N° 11 - CARRELAGES
Lot N° 12 - PEINTURE
Lot N° 13 - ELECTRICITE
Lot N° 14 - PLOMBERIE
Lot N° 15 - GENIE CLIMATIQUE
Lot N° 16 - METALLERIE
Lot N° 17 - ASCENSEUR

Lot N° 18 - ISOLATION THERMIQUE EXTERIEUR

Lot N° 19 - OCCULTATION

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : se reporter au règlement de consultation.

Marché réservé : non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Annexe matérielle au DCE :

Le lot N° 9 figure en option au sein du lot 10 "sols collés".

Remise des offres : 10/12/16 à 12h00 au plus tard à l'adresse : MAIRIE AOUSTE-SUR-SYE

André SOLNAIS Architecte

Pierre GIRARD Directeur général des services

Avenue Amédée-Terrail - BP 5 - 26400 AOUSTE-SUR-SYE

Tél : 04 75 25 04 20 - Fax : 04 75 25 25 85

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 3 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le ou les candidats ayant remis l'offre la plus intéressante, dans des conditions de stricte égalité et de confidentialité.

Envoi à la publication le : 16/11/16

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>

776120400

Avis d'appel à candidatures

CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Exploitation du camping municipal " Le Plan " 1 étoile, qui comprend 100 emplacements, 1 chalet d'accueil avec salle hors-sac, 3 blocs sanitaires, 2 plateformes de jeux. Le délégataire accueillera les campeurs, percevra les redevances, assurera la promotion du site, proposera des animations et entretiendra le terrain et les installations qui lui sont confiés. Il exercera son activité à ses risques et périls et sera rémunéré directement par les usagers du camping et par le produit des activités annexes qu'il mettra en place.
Durée du contrat : 2 saisons (2017-2018) de 5 mois d'ouverture (du 1^{er} mai au 30 septembre 2016 et du 1^{er} mai au 16 septembre 2018).
Obligation de présence sur les lieux en permanence au cours des périodes d'ouverture (mobil-home mis à disposition à l'intérieur du camping).
Montant du loyer : part fixe mensuelle à définir + part variable 5% du CA HT.

Critères de sélection des candidatures : garanties professionnelles et financières, aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Le présent appel à candidatures a pour objet de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre. A ce stade, il n'y a pas de dossier de consultation des entreprises.

Documents à fournir, en langue française :

Lettre de motivation + CV ;

Lettre de candidature (formulaire DC1) ;

Déclaration du candidat (formulaire DC2) ;

Compétences, références, expériences et proposition du candidat dans le domaine touristique exposées sur papier libre (liste des langues parlées à indiquer) ;
Si société existante : structure juridique, moyens financiers, et le cas échéant, bilan des 3 derniers exercices. Certificats fiscaux et sociaux, délivrés par les administrations et organismes compétents (attestation de régularité fiscale et attestation sociale)

Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet au cours de ces 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ;
Attestation sur l'honneur que le travail sera effectué avec des salariés employés régulièrement, dans le cadre du droit français ;
Tout autre document de nature à soutenir leur candidature.
* à télécharger sur son site internet MINEFI.FR

Renseignements complémentaires : faire demande en mairie.
Date limite de réception des offres : vendredi 30 décembre 2016, 16h sous pli recommandé avec AR ou remise contre récépissé, adressé en Mairie - 5, chemin des Faures - 38114 Allemont.

776225800

Divers

APPEL D'OFFRES

Aux fins de cession en un bloc

D'un bâtiment élevé sur sous-sol, rez-de-chaussée et 10 étages à COURCHEVEL (73120), Saint-Bon-Tarentaise.
Renseignements complémentaires : vendredi 30 décembre 2016, 16h sous pli recommandé avec AR ou remise contre récépissé, adressé en Mairie - 5, chemin des Faures - 38114 Allemont.

774159700

Autres annonces légales



CONSULAT GÉNÉRAL D'ITALIE À LYON

Communiqué

Référendum constitutionnel du 4 décembre 2016 Vote à l'étranger par correspondance

Par décret du Président de la République italien du 27/09/2016 a été convoqué le référendum populaire constitutionnel ayant pour objet l'approbation du texte de la loi constitutionnelle concernant la réforme du bicaméralisme paritaire, la réduction du nombre de parlementaires, la limitation des frais de fonctionnement des institutions, la suppression du Conseil national de l'Économie et du Travail (CNEL) et la révision du titre V de la partie II de la Constitution, approuvée par le Parlement et publiée au Journal Officiel n° 88 du 15 avril 2016 (la question apparaît en langue italienne sur le bulletin de vote).
Le vote aura lieu le dimanche 4 décembre 2016. Les électeurs inscrits à l'AIARE et ceux, temporairement à l'étranger, qui en ont fait demande à leur commune italienne de résidence avant le 2 novembre, peuvent voter par correspondance. A chaque électeur sera envoyé par courrier à leur adresse à l'étranger, au plus tard le 16 novembre, un pli contenant le matériel électoral. L'électeur, en suivant attentivement les instructions fournies et en utilisant l'enveloppe préaffranchie à l'adresse du Consulat, devra renvoyer le bulletin de vote de façon à ce qu'il parvienne au Consulat avant le 1^{er} décembre 2016 - 16 h 00 (heure locale).
À partir du 20 novembre, l'électeur qui n'aurait pas reçu le pli contenant le matériel électoral, pourra s'adresser au Consulat pour demander un duplicata. Le service électoral du Consulat général d'Italie à Lyon sera exceptionnellement ouvert les samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016 de 9 h 00 à 12 h 00 (lignes 04 72 82 38 19/13 06 ou courriel elezione.lione@esteri.it). Pour toute information, veuillez consulter le site www.consione.esteri.it " Referendum Costituzionale du 4 décembre 2016".
Le vote est personnel et secret, il est formellement interdit de voter plusieurs fois ou pour une autre personne. Toute violation de ces dispositions sera punie par la loi.

CONSULAT GÉNÉRAL D'ITALIE À LYON
5, rue Commandant Faurax - 69006 Lyon
Tél. 04 72 82 38 19 - Fax 04 78 94 33 43



CONSOLATO GENERALE D'ITALIA A LIONE

Comunicato

Referendum costituzionale del 4 dicembre 2016 Voto all'estero per corrispondenza

Con Decreto del Presidente della Repubblica italiana del 27/09/2016 sono stati convocati i comizi elettorali per il Referendum popolare costituzionale avente per oggetto il seguente quesito : "Approvate il testo della legge costituzionale concernente "disposizioni per il superamento del bicameralismo paritario, la riduzione del numero dei parlamentari, il contenimento dei costi di funzionamento delle istituzioni, la soppressione del CNEL e la revisione del titolo V della parte II della Costituzione, approvato dal Parlamento e pubblicato nella Gazzetta Ufficiale n. 88 del 15 aprile 2016?".
Le votazioni si svolgeranno domenica 4 dicembre 2016. Gli elettori iscritti all'AIARE e quelli temporaneamente all'estero che ne hanno fatto domanda al proprio Comune italiano di residenza entro il 2 novembre, possono votare per corrispondenza. A ciascun elettore verrà inviato per posta all'indirizzo estero entro il 16 novembre un plico contenente il materiale elettorale. L'elettore, utilizzando la busta preaffrancata con l'indirizzo del Consolato e seguendo attentamente le istruzioni fornite, dovrà spedire la scheda elettorale votata in modo che arrivi al Consolato entro e non oltre le ore 16,00 (ora locale) del 1° dicembre 2016.
L'elettore che alla data del 20 novembre non avesse ricevuto il plico elettorale, potrà rivolgersi al Consolato per chiedere un duplicato. L'Ufficio elettorale del Consolato Generale d'Italia a Lione sarà eccezionalmente aperto sabato 26 e domenica 27 novembre 2016 dalle ore 9,00 alle ore 12,00 (tel. 04 72 82 38 19/13 06 oppure e-mail : elezione.lione@esteri.it). Per ulteriori informazioni consultare il sito www.consione.esteri.it "Referendum Costituzionale del 4 dicembre 2016".
Il voto è personale e segreto ed è fatto divieto di votare più volte e inoltrare schede per conto di altre persone. Chiunque violi le disposizioni in materia elettorale, sarà punito a norma di legge.

CONSOLATO GENERALE D'ITALIA A LIONE
5, rue Commandant Faurax - 69006 Lyon
Tel 04 72 82 38 19 - Fax 04 78 94 33 43

775762400